

Présentation du rapport de branche 2025 : ce que France Chimie ne dit pas !

France Chimie présente une situation difficile du secteur en 2025.
Mais une lecture attentive de leur document montre des incohérences et omissions majeures.



1. Une crise présentée comme entièrement “venue de l’extérieur”

Le document attribue les difficultés de la chimie à :

- L’économie mondiale,
- La volatilité énergétique,
- Le dollar faible,
- Les importations chinoises,
- Les décisions américaines.

Mais rien n’est dit sur les choix industriels : sous-investissement, fermetures de sites, dépendance aux importations, stratégies de marge...



2. Des incohérences entre prix, volumes et compétitivité

- Les volumes baissent fortement.
- Les prix de vente, eux, remontent depuis 2025.
- Les coûts énergétiques sont en baisse.

👉 **Cela montre que les entreprises préservent leurs marges**, contrairement au discours alarmiste habituel.



3. Une compétitivité présentée comme dégradée... malgré des intrants moins chers

La baisse du dollar est décrite comme un problème.

Mais le document oublie de dire qu’elle **réduit le coût des matières premières importées** (pétrochimie US notamment).



4. Les investissements absents du discours

Pas un mot sur les investissements industriels, alors que la sous-utilisation des capacités et la perte de compétitivité renvoient aussi à des **choix de gestion**, pas seulement aux facteurs extérieurs.



Conclusion

Pour la Fédéchimie les exonérations de cotisations (1^{er} poste de dépense dans le budget de l'état) doivent impérativement être conditionnés à l'investissement productif sur le territoire national, ceux qui éviterait les délocalisations et fermetures d'usines.

Le rapport de branche de France Chimie sert principalement à préparer :

- Un discours patronal défavorable aux augmentations salariales ;
- Des demandes d'assouplissement réglementaire ;
- Une mise sous pression des salariés.

Face à cela, notre rôle est de rétablir une lecture équilibrée et fondée sur les faits. Les éléments présentés dans le document économique ne soutiennent en aucun cas une politique de modération salariale, au contraire, ils montrent que les conditions sont réunies pour une hausse générale des salaires dans la branche chimie et relancer la consommation des ménages en berne, principal frein à la relance économique.

FO revendique pour cette NAO :



Une augmentation uniforme de 3% sur le salaire de référence, la valeur de référence ainsi que sur la valeur du point prime.



Déplafonnement de l'ancienneté à 18 puis 21 ans ainsi que le passage à une revalorisation annuelle au lieu de triennale de cette prime.



Alignement de la prime de nuit sur le coefficient 250 pour les coefficients inférieurs.



Majoration de la prime de panier de nuit à 1,8 fois la valeur de point prime base 38H.



Revalorisation de l'indemnité de départ en retraite pour prendre en compte l'allongement de la durée de cotisation.

En fin de réunion France Chimie soumet à signature une prolongation de l'accord de mesure d'urgence. La délégation FO a demandé de prioriser les formations des salariés du 1^{er} collège et des entreprises de moins de 50 salariés ce qui a été accepté.

Sur les 6 derniers mois plus de 2000 salariés ont bénéficié de cet accord. La Fédéchimie sera donc signataire de cet accord.